

## RATIOS REGLEMENTAIRES 2020

### 1. Ratios réglementaires de fonds propres

Ratio de solvabilité (en millions d'euros)	déc.-16	déc.-17	déc.-18	déc.-19	déc.-20
<b>Exigences de Fonds Propres</b>					
Fonds propres Common Equity Tier 1	314,8	303,5	286,9	280,1	<b>286,9</b>
Fond propres Tier 1	344,8	303,5	286,9	280,1	<b>286,9</b>
Fond propres Réglementaires	344,8	303,5	286,9	280,1	<b>286,9</b>
Exigences de Fonds Propres au titre du risque de crédit, de contrepartie, de dilution et de règlement	72,387	57,18	54,634	54,25	<b>43,73</b>
Exigences de Fonds Propres au titre des risques de marché (positions, change et matières premières)	61,642	53,361	49,551	57,118	<b>25,71</b>
Exigences de Fonds Propres au titre du risque opérationnel	74,264	70,998	63,714	60,908	<b>59,27</b>
<b>Exigences en Fonds Propres pour couverture des risques</b>	<b>208,293</b>	<b>181,539</b>	<b>167,899</b>	<b>172,276</b>	<b>128,70</b>
Ratio Common Equity Tier 1	12,09%	13,37%	13,67%	13,01%	<b>18,45%</b>
Ratio de solvabilité	13,24%	13,37%	13,67%	13,01%	<b>18,45%</b>
Ratio de levier	4,20%	4,52%	4,95%	4,56%	<b>6,62%</b>

### 2. Ratios réglementaires de liquidité

#### Liquidity Coverage Ratio ( LCR) - ratio de liquidité à court terme

Le Groupe est depuis le 31 juillet 2018 composé uniquement d'entreprises d'investissement non soumises à CRDIV/CRR. Il n'est donc plus soumis au respect d'un ratio LCR. Le Groupe dispose toutefois d'un dispositif de contrôle encadré par une politique de tolérance au risque de liquidité conformément à la CRD IV.

#### Net Stable Funding Ratio ( NSFR) - ratio de liquidité long terme

Le Groupe est depuis le 31 juillet 2018 un groupe d'entreprises d'investissement. Il n'est plus soumis à la publication et au respect d'un ratio NSFR.